

Procédure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2009/2688(RSP)
Liberté d'information en Italie et dans d'autres Etats membres de l'Union européenne	
Sujet 1.10 Droits fondamentaux dans l'Union, Charte 3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias	
Zone géographique Italie	

Acteurs principaux	
Parlement européen	
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil Réunion Date Compétitivité (marché intérieur, industrie, recherche et espace) 2963 24/09/2009
Commission européenne	DG de la Commission Commissaire Réseaux de communication, contenu et technologies REDING Viviane

Evénements clés			
24/09/2009	Débat au Conseil	2963	
08/10/2009	Débat en plénière		Résumé
21/10/2009	Résultat du vote au parlement		
21/10/2009	Décision du Parlement		Résumé

Informations techniques	
Référence de procédure	2009/2688(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure rejetée

Portail de documentation				
Proposition de résolution		B7-0088/2009	14/10/2009	EP
Proposition de résolution		B7-0089/2009	14/10/2009	EP

Proposition de résolution		B7-0090/2009	14/10/2009	EP	
Proposition de résolution		B7-0091/2009	14/10/2009	EP	
Proposition de résolution		B7-0092/2009	14/10/2009	EP	
Proposition de résolution		B7-0093/2009	14/10/2009	EP	
Proposition de résolution		B7-0094/2009	14/10/2009	EP	
Proposition de résolution commune		RC-B7-0088/2009	14/10/2009		
Proposition de résolution commune		RC-B7-0090/2009	14/10/2009		

Liberté d'information en Italie et dans d'autres Etats membres de l'Union européenne

L'Assemblée a tenu un débat, suite à la déclaration de la Commission, sur la liberté d'information en Italie et dans d'autres Etats membres de l'Union européenne.

Une proposition de résolution clôturant le débat devait être mise aux voix à la prochaine période de session.

Liberté d'information en Italie et dans d'autres Etats membres de l'Union européenne

Suite au débat tenu le 8 octobre 2009 pendant la mini-session de Bruxelles, le Parlement européen a voté les neuf propositions de résolution déposées sur la liberté d'information en Italie et dans d'autres Etats membres de l'Union européenne. Toutes les résolutions ont été rejetées, y compris deux résolutions communes déposées par les groupes PPE, ECR et EFD et les groupes S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE/NGL respectivement. Les autres propositions de résolution ont été déposées par les groupes politiques individuels.

Les résultats des votes sur les neuf propositions de résolution étaient comme suit (dans l'ordre du vote) :

Résolution commune des groupes PPE, ECR et EFD : 297/322/25

Résolution du groupe PPE : 258/347/73

Résolution du groupe ECR : 301/351/26

Résolution commune des groupes S&D, ADLE, Verts/ALE et GUE : 335/338/13

Résolution des Verts/ALE : 321/346/8

Résolution du groupe EFD : 257/399/20

Résolution du groupe GUE/NGL : rejetée à main levée

Résolution du groupe S&D : 333/345/5

Résolution du groupe ADLE : 338/338/8.